» Nous n'avons pas le droit de tromper la confiance de la France socialiste!

» Vous vous associerez à mes paroles et vous vous unirez à moi pour envoyer à Lille socialiste, à Croix, socialiste, à Hellemmes, socialiste, le salut fraternel de Roubaix socialiste, qui a le grand honneur de leur avoir montré la voie dans la conquête du pouvoir municipal.

» Vive la France! Vive le Parti ouvrier! Vive la République sociale!»

Tous les conseillers applaudissent, pendant que le public acclame le Maire et crie : Bravo!

L'élection des adjoints

M. le Maire invite le Conseil à procéder à l'élection du premier adjoint. Six adjoints sont à élire; on sait qu'il doit y avoir autant de votes que d'adjoints.

Voici les résultats de ces divers votes, qui n'ont donné lieu à aucun incident.

M. Adolphe Desobry est élu premier adjoint, par 34 voix contre une à M. Achille Lepers et un bulletin blanc.

M. Achille Lepers est élu deuxième adjoint, par 32 voix, contre trois à M. Coutelier et un bulletin blanc.

M. Julien Coutelier est élu troisième adjoint, par 33 voix, contre une à M. Henri Thérin, une à M. Dherzelle et une à M. Wichart.

M. Henri Thérin est élu quatrième adjoint, par 33 voix, contre une à M. De Cock, une à M. Mibéo et un bulletin blanc.

M. De Cock est élu cinquième adjoint, par 32 voix, contre une à M. Lombard, une à M. Tonneau, une à M. Mibéo, et un bulletin blanc.

M. Hervé Mibéo est élu sixième adjoint par 31 voix, contre deux à M. Wichart, une à M. Iespel, une à M. Penant, et une à M. Dherzelle.

Après chaque élection, les adjoints se sont placés, soit à la droite, soit à la gauche du Maire, selon leur rang.

Tous les adjoints de l'ancienne administration ont donc été réélus, sauf MM. Olivier Branquart et Joseph Trannoy, qui ne s'étaient d'ailleurs pas présentés aux élections. Les nouveaux adjoints sont MM. Henri Thérin, ancien conseiller, et De Cock, nouveau conseiller.

Le compte-rendu financier

Dès que les adjoints sont installés, M. le Maire fait connaître que la loi oblige l'ancien maire à rendre ses comptes au nouveau.

— Mais, ajoute-t-il, comme c'est le même, je m'en dispense, et me contenterai de donner aux nouveaux conseillers les résultats du compte-rendu financier. Voici ces résultats :

En caisse : 434.979 fr. 23. — Sommes volées et non employées : 745.942 fr. 39.

Il y a donc un excédent de recettes de 1.180.921 fr. 62.

M. le Maire déclare ensuite ouverte la session de mai 1896. Il ajoute que, les Commissions n'étant pas encore installées, le Conseil se réunira dans le courant de cette semaine pour procéder à ces formalités, et un autre jour pour délibérer.

M. le Maire. — La séance est levée, mais je prie les conseillers de ne pas se retirer encore : ils ont à signer le registre des délibérations.

Après la séance

Il était midi et demi quand, après la signature du registre, le maire, ses adjoints et quelques conseillers ont quitté ensemble l'Hôtel-de-Ville.

Avant eux, le public s'était lentement retiré de la salle pour aller se mêler à la foule réunie sur la Grand'Place, et que l'on peut évaluer à 2000 personnes.

A peine M. Henri Carrette s'est-il montré sur le perron de l'hôtel de ville que le cri de «Vive Carrette! » se fait entendre.

Le maire et quelques-uns de ses adjoints, ainsi que plusieurs conseillers municipaux, franchissent la foule, traversent la Grand'Place, arrivent rue de la Gare, et s'arrêtent à l'estaminet de M. Belmère, près de la place Chevreul, où, sur la terrasse, ils se font servir à boire.

Puis ils continuent leur route, suivis de plusieurs centaines de personnes criant : « Vive Carrette! Vive le Parti ouvrier! »

Le Maire arrive chez lui, rue de l'Alma, et entre, avec sa suite, dans son estaminet.

La foule s'écoule alors.

Dans les communes des cantons de Roubaix

WATTRELOS

Le conseil municipal s'est réuni à onze heures. Etaient présents : MM. Louis Leuridan, Abel Hazebrouck, Léon Watrelos, Henri Labbe, Louis Duquennoy, J.-B. Delreux, Florimond Lecomte, J.-B. Raimbaut, Henri Lefebvre, Henri Briffaut, J.-B. Quesnoy, Auguste Catteau, J.-B. Lepoutre, Henri Pollet, Henri Delfrennes, Florimond Borny, J.-B. Leruse, J.-B. Lagre, J.-B. Dubus, Louis Plouvier, Pierre Bonte, Louis-Emile Jubaru, Louis Beuscart, Simon Hien, Léon Jacquemont et Jules Destailleur.

M. Henri Lecercq, qui était absent pendant l'élection du maire, ne s'est présenté que pour l'élection du premier adjoint.

L'élection du maire. — Il est procédé à l'élection du maire.

M. Henri Pollet, maire sortant, est élu par 18 voix sur 26 votants, contre 7 voix accordées à M. Henri Briffaut et une à M. Léon Jacquemont.

Aussitôt le résultat connu, la musique municipale, massée sous les fenêtres de la mairie, joue la *Marseillaise*.

L'élection des adjoints. — M. Louis Leuridan est élu premier adjoint par 17 voix sur 27, contre 8 voix à M. Léon Jacquemont, une à M. Henri Briffaut, et 7 bulletins blancs ou nuls.

M. Léon Jacquemont est élu deuxième adjoint, par 16 voix sur 27, contre 8 voix à M. Pierre Bonte, une à M. Henri Labbe, et deux bulletins blancs ou nuls.

L'élection des deux adjoints a été également saluée par la *Marseillaise*, jouée par la musique municipale.

La sortie. — La proclamation des résultats des votes a été favorablement accueillie par les habitants de Wattrelos. A la sortie des conseillers, à midi et demi, deux ou trois cents personnes se trouvaient réunies devant la Mairie. Quelques cris de : « Vive la sociale! » ont été couverts par ceux de : « Vive la France! Vive la République! »

Aucun autre incident ne s'est produit. Le service d'ordre était assuré par M. Clément, commissaire de police, la gendarmerie et les gardes-champêtres.

CROIX

Les nouveaux conseillers élus s'étaient réunis à l'estaminet Prouvost, sur la Place. A onze heures, ils sortaient ensemble et se dirigeaient vers l'Hôtel-de-Ville. M. Pluquet qui, en sa qualité de chef de la précédente municipalité, doit installer la nouvelle, entrait en même temps qu'eux. Dès qu'ils ont pris place dans la salle des délibérations, il fait procéder à l'appel nominal des nouveaux conseillers. Tous sont présents, à l'exception de M. Gustave Dubar.

M. Pluquet déclare le nouveau Conseil installé et, avant de se retirer, il prononce une courte allocution dans laquelle il fait remarquer que la période électorale a présenté à Croix un spectacle peut-être unique en France : c'est qu'elle s'est écoulée sans que la moindre critique ait été formulée contre l'ancienne municipalité. C'est la preuve, fait-il observer, qu'il s'agissait exclusivement d'une lutte de classe.

Il constate que dans la période qui a précédé les élections la plus grande courtoisie a été observée dans la lutte. « Malheureusement, ajoute-t-il, il n'en a pas été de même après, et j'ai la conviction qu'aucun des vingt-sept nouveaux élus n'a prêté la main aux manifestations scandaleuses qui se sont produites ». Des marques d'approbation chez les conseillers et dans l'assistance qui encombre la pièce réservée au public accueillent cette déclaration.

» Le suffrage universel, poursuit-il, vous a donné la majorité. A-t-il eu tort; a-t-il eu raison? L'avenir seul nous l'apprendra. Quelqu'un a dit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire»; on pourrait en dire autant de certains partis sans passé. C'est le cas du parti qui, à Croix, arrive actuellement aux affaires.

» Quoi qu'il en soit, nous quittons l'administration le front haut et la conscience nette, et serons heureux si, dans quatre ans, on peut dire du parti qui prend le pouvoir qu'il a géré les intérêts de la commune avec intelligence, justice et équité. Je cède la présidence à votre doyen d'âge et lui donne pour vous tous une poignée de mains.»

De nouvelles marques d'approbation se manifestent pendant que M. Pluquet quitte la salle et passe entre les nouveaux conseillers qui se sont spontanément mis debout.

M. Hallin, le doyen du nouveau conseil, en prenant la présidence, se déclare honoré du privilège que lui confère son âge et il exprime l'espoir que la plus parfaite courtoisie régnera au sein du Conseil qui vient d'être installé, afin qu'il puisse utilement s'acquitter de ses fonctions.

Il fait ensuite procéder à l'élection du secrétaire. M. Mahieu est élu à l'unanimité moins un bulletin blanc.

Le scrutin secret donne ensuite, pour les fonctions de maire, une voix à M. Forter et 26 à M. Desbarbieux, qui est proclamé maire de Croix et remercie ses camarades du conseil de l'honneur qu'ils lui font et déclare compter sur leur assistance pour s'acquitter de la dwte (sic) tâche qui lui incombe.

L'élection successive pour les deux adjoints donne les résultats suivants : pour le premier, 25 voix à M. Forter, une à M. Lecrinier et un bulletin blanc; pour le second, 26 voix à M. Lecrinier et un bulletin blanc. MM. Forter et Lecrinier prennent place au bureau, et M. Desbarbieux, visiblement ému depuis le moment où il a été proclamé premier magistrat de la commune, lit une déclaration dans laquelle il reconnaît que les commencements seront pénibles pour la nouvelle municipalité.

Il espère néanmoins qu'elle arrivera à un bon résultat avec le concours de tous et en particulier des employés de la mairie. Il déclare ensuite ouverte la session du Conseil municipal pour mai 1896 et annonce que la date de la prochaine réunion sera ultérieurement fixée.

Le procès-verbal d'installation est alors signé par tous les membres du Conseil, y compris M. Dubar, absent au début, mais qui était arrivé pendant qu'on procédait à l'élection du secrétaire.

Après l'accomplissement de cette formalité, les sociétaires de l'*Union Chorale* sont venus offrir leurs compliments à la nouvelle municipalité et solliciter de sa part la même bienveillance dont les favorisait la précédente. M. Desbarbieux les a remerciés et les a assurés que les faveurs qui leur étaient précédemment accordées leur seraient continuées.

La secrétaire de la commune, entouré des employés ses collègues, a ensuite offert les souhaits de bienvenue du personnel de la Mairie. Le nouveau maire les a remerciés et leur a déclaré qu'ils pouvaient compter sur la nouvelle municipalité, tant qu'ils seraient fidèles à la bien servir. Il a même ajouté qu'une municipalité socialiste devait tout inspirer plus de confiance que l'ancienne.

Les nouveaux conseillers ont alors quitté la salle des séances. Une foule nombreuse stationnait devant la mairie, dans la cour de laquelle étaient groupés les membres de la Fanfare des Trompettes, établie chez M. Caby. Il est fait entendre une sonnerie à la suite de laquelle M. Desbarbieux les a remerciés de l'appui qu'ils avaient toujours prêté au parti collectiviste. Une toute jeune fille, costumée en rouge, a aussi offert à M. Desbarbieux un bouquet entièrement rouge, en lui récitant un compliment dans lequel elle présentait aux élus du parti collectiviste les félicitations prolétariennes.

La Fanfare des trompettes a exécuté une nouvelle sonnerie et a reconduit en cortège les nouveaux conseillers à l'estaminet Prouvost.

L'estaminet de M. V. Bonnier qui porte l'enseigne « A la Mairie » et qui fait face à l'Hôtel-de-Ville, était pavoisé de drapeaux tricolores.

WASQUEHAL

Le nouveau Conseil municipal de Wasquehal s'est réuni à onze heures, dans la salle des séances. Tous les conseillers étaient présents.

M. Victor Delourme, maire sortant, après avoir rendu compte de la situation financière, procède à l'installation du nouveau Conseil, et prie ensuite le doyen d'âge, M. Vincent Six, de prendre la présidence.

M. Hector Libbrecht, nommé secrétaire donne lecture des articles de la loi relatifs à l'élection du Maire et des adjoints; puis, sur l'invitation du Président du Conseil, on procède à l'élection du Maire.

Le nouveau maire. — Le scrutin est ouvert et se fait par appel nominal.

M. Désiré Delesalle est élu par 22 voix sur 23, contre un bulletin blanc.

M. Six proclame M. Delesalle maire de la commune de Wasquehal, et lui cède le fauteuil présidentiel.

L'élection des adjoints. — M. le Maire prie le conseil de procéder au vote des deux adjoints.

Sont élus : *Premier adjoint*, M. Leuridan-Brulois, par 22 voix sur 23, contre un bulletin blanc.

Deuxième adjoint. — M. Victor Delourme, maire sortant, par 22 voix, sur 23, contre une voix à M. J.-B. Lepers.

M. Delourme décline son mandat. — Dès que M. Delourme s'entend proclamer deuxième adjoint, il demande la parole. L'ancien maire de Wasquehal remercie vivement les membres du conseil municipal de l'honneur qu'ils lui font, mais il déclare se voir obligé, à son grand regret, de décliner cet honneur.

Tous les conseillers insistent chaleureusement auprès de M. Delourme pour le prier de revenir sur sa décision; mais le maire sortant reste inébranlable, et il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin.

M. Adolphe Gros est élu deuxième adjoint par 22 voix, contre un bulletin blanc.

Le discours du Maire. — Après l'installation des deux adjoints, le nouveau maire, M. Delesalle, prononce le court discours suivant :

« Messieurs et chers collègues, je vous remercie de tout mon cœur de l'honneur que vous me faites de m'appeler à la présidence du Conseil municipal. Tout mon dévouement vous est acquis. Nous travaillerons ensemble à la réalisation de notre profession de foi, qui se résume en ces deux mots : « Justice et Egalité pour tous. »

» Nous tendrons la main à nos adversaires d'hier, pour travailler, tous ensemble, au bien-être général de tous les habitants de notre commune.

» Vive Wasquehal! Vive la République! »

De longs et unanimes applaudissements accueillent les paroles de M. le Maire; puis, au nom des nouveaux conseillers élus, M. Hector Libbrecht félicite les anciens membres réélus, ainsi que MM. Désiré Delesalle, maire, Leuridan-Brulois et Adolphe Gros, adjoints. Il regrette que M. Delourme, ancien maire, ait refusé les fonctions de deuxième adjoint, que, de tout cœur, le Conseil lui avait confiées.

A leur tour, MM. Leuridan et Gros, adjoints, remercient leurs collègues, puis la séance est levée.

Les réceptions. — Les sociétés musicales, massées devant l'Hôtel-de-Ville, ont, aussitôt la proclamation des scrutins, joué, tour à tour, la *Marseillaise* et divers autres morceaux de leur répertoire. La chorale les *Amis Réunis* a chanté un chœur.

Les sociétés : la *Fanfare de Wasquehal*, dirigée par M. Carbonnelle, la société chorale les *Amis-Réunis*, dirigée par M. Eeckhout, l'harmonie la *Jeune France*, dirigée par M. Carnoille, la société de gymnastique l'*Espérance*, etc., ont ensuite été reçues par la nouvelle Administration, dans une des salles de la mairie.

Des vivats ont été chantés en l'honneur du nouveau Maire et des nouveaux conseillers.

M. le Maire a eu un mot aimable pour chacune des sociétés qui lui ont été présentées par leurs présidents.

Des vins d'honneur ont été servis.

Enfin MM. Damez, secrétaire de la Mairie, Wanin et Selosse, gardes-champêtres, sont venus adresser leurs félicitations à la nouvelle administration municipale.

Pendant tout le temps qu'ont duré les réceptions, les cloches de la paroisse ont été mises en branle.

A une heure, tout était terminé.

Dans le canton de Lannoy

LANNOY

M. Oscar Bétremieux, maire sortant, a été réélu par 15 voix, contre un bulletin blanc. M. Alfred Joly a été nommé adjoint également par 15 voix, contre un bulletin blanc.

Après la proclamation de ces élections, la Musique municipale, qui attendait devant la mairie, a joué la *Marseillaise*.

« Je vous remercie, dit M. Masure, du grand honneur qui m'est fait; je remplirai mon mandat avec le plus grand soin, en bon Tourquennois, en ami de mes concitoyens, en bon patriote et en sincère républicain.»

Election du 4e adjoint

Cette élection a donné lieu à une manifestation, préparée sans doute à l'avance, sur le nom de M. Dron.

En effet, le dépouillement du scrutin donne 34 voix pour M. Dron, 1 voix pour M. E. Lecomte et un bulletin blanc.

Des applaudissements et des cris de « Vive Dron », « Vive la République! » partent, surtout de la partie occupée par le public.

» Mes chers collègues — dit M. Dron — je vous remercie du fond du cœur de la marque d'estime que vous venez de me donner. L'opinion publique ne se trompera pas : vous avez voulu affirmer la solidarité républicaine. Mais mes occupations ne me permettent pas d'accepter les fonctions d'adjoint et je vous prie de reporter vos suffrages sur un autre de nos collègues. »

M. Dron n'ayant pas accepté, il est procédé à un nouveau scrutin; M. E. Lecomte est élu 4e adjoint par 34 voix contre 1 voix à M. Salembien et un bulletin blanc.

M. E. Lecomte promet de faire tout son possible pour le bien de tous et pour la République.

M. Hassebroucq, en son nom personnel et au nom de ses anciens collègues de l'administration, remercie le Conseil municipal du témoignage de confiance qu'il vient de leur accorder; il le remercie aussi de lui avoir donné, en M. E. Lecomte, un collaborateur dont le concours lui sera précieux.

« — J'aurais hésité — poursuit M. Hassebroucq — à assumer la lourde charge de l'administration, mais j'espère trouver en mes adjoints un allègement, en répartissant entre eux les divers services. Le programme municipal est très chargé : l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville, le rétablissement de la gare, la création de bains publics, la construction d'un tribunal de commerce et de l'Académie de dessin, la translation du cimetière, l'ouverture d'un boulevard de ceinture. »

M. Hassebroucq indique aussi comme affaires de nature à préoccuper le nouveau conseil : les rues particulières, les développements à donner à l'assistance publique et notamment la création de nouvelles crèches, l'épuration des eaux de l'Espierre et enfin « la grosse question du conditionnement soulevée par la Chambre de Commerce. »

« Jamais conseil municipal — affirme M. Hassebroucq — ne se sera trouvé devant un tel programme à accomplir. Il faudra le concours dévoué de tous pour le mettre à exécution. Si nous le remplissons, nous aurons la conscience d'avoir travaillé à assurer à notre ville une nouvelle ère de prospérité et de progrès. »

M. le Maire consulte alors l'Assemblée sur la date de la prochaine réunion : elle est fixée au vendredi 29 mai.

M. Dramais, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal d'installation qui est signé immédiatement et la séance est levée.

— Après chaque élection, la Musique municipale a joué un morceau de son répertoire.

DANS LES COMMUNES DES CANTONS DE TOURCOING

MOUVAUX

A onze heures et quelques minutes, le nouveau conseil était réuni dans une des salles de la mairie.

On procède à l'appel nominal; un conseiller, M. Delmasure Jules est absent, excusé.

M. Vincent dit que M. le Maire « n'ayant pas daigné se présenter, c'est à M. Carlier, qui a obtenu le plus de voix, à prendre la présidence.

M. Carlier Louis dit qu'il regrette qu'aucun des anciens conseillers ne soient présents. M. Carlier déclare le conseil installé.

Pour l'élection du maire, M. Auguste Lecroart, doyen d'âge, est appelé à présider, et M. Paul Lebrun est nommé secrétaire de séance.

Ce dernier donne lecture de la loi relative à l'élection du maire et des adjoints. On procède ensuite à l'élection du maire.

Au 1er tour, sur 22 votants, M. Victor Vincent obtient 21 voix et 1 bulletin blanc.

M. Vincent prend la présidence pour l'élection de 2 adjoints.

1er adjoint. — 1er tour, 22 votants. M. Carlier, 21 voix, élu; 1 bulletin blanc.

2e adjoint. — 1er tour, 22 votants. M. Désiré Dilhem, 20 voix, élu; 2 blancs.

Après chaque nomination, la Musique municipale placée devant la mairie joue la *Marseillaise*.

Aussitôt les élections terminées, M. Vincent, un nom de ses adjoints et au sien, remercie le Conseil entier de leur avoir confié ces fonctions de confiance; il dit qu'il espère que, dans quatre ans, les électeurs de Mouvaux seront satisfaits de la gestion du nouveau Conseil et qu'ils leur continueront leur confiance. Il ajoute qu'il ne faut pas promettre des choses irréalisables et termine par le cri : Vive la République!

Il annonce aussi que M. Millescamps a consenti à conserver les fonctions de secrétaire de la Mairie.

On procède ensuite à la signature des procès-verbaux.

A l'issue de la séance M. Pierre Verbrugge, vice-président de la musique municipale, a félicité M. le Maire et lui a offert, au nom de la musique, une écharpe tricolore.

M. le Maire a ensuite réuni chez lui ses collègues du Conseil, la musique et les pompiers, pour leur offrir les vins d'honneur.

HALLUIN

La séance est ouverte à 11 h. 1/4 sous la présidence de M. Paul Lemaître. Après la nomination du secrétaire, il est procédé à l'installation des 27 conseillers.

Election du Maire. — Le scrutin a lieu sous la présidence du doyen d'âge.

Votants, 27; M. Paul Lemaître, ancien maire, 24 voix, élu; MM. Phalempin, 2 et Jules Demeestere, 1.

Election du 1er adjoint. — M. Phalempin, 26 voix, élu; M. Lemaire, 1.

Election du 2e adjoint. — M. Edouard Lemaire, 24 voix, élu; MM. Defrelin, 1; Jules Demeestere, 1; Nul, 1.

M. le Maire remercie les conseillers; il fera tous ses efforts pour qu'ils n'aient pas à regretter d'avoir placé en lui leur confiance.

«Toutes les classes de la société, dit-il, sont maintenant représentées dans le Conseil, et notre première préoccupation sera, dans la mesure du possible, de donner satisfaction à tous les intérêts. »

MM. les adjoints ont ensuite adressé leurs remerciements à l'assemblée et ont ajouté « que leur passé répondait de leur avenir. »

La Musique municipale a exécuté, dans la cour de la mairie, plusieurs morceaux de son répertoire et, en dernier lieu, la *Marseillaise*.

Un vin d'honneur a été offert aux conseillers et aux musiciens.

RONCQ

La séance est présidée par M. Désiré Leureut, maire. Il exprime au Conseil ses regrets que la qualité et les charges de président du Tribunal de commerce ne lui aient pas permis de solliciter un nouveau mandat municipal.

Il dit combien il regrette de se séparer de ses amis et de ses collègues; il les remercie de la confiance qu'ils lui ont toujours témoignée et des rapports réciproquement agréables qui ont toujours existé entre le Conseil municipal et l'administration.

Il fait l'éloge de MM. Lepoutre et Vienne, qui l'ont toujours secondé. Puis il énumère les nombreux et importants travaux qui ont été exécutés dans la commune sans augmenter les charges des contribuables.

M. Louis Destombes remercie M. Leurent et exprime le désir que l'on puisse en toutes circonstances faire appel à son dévouement.

M. Leurent installe ensuite dans leurs fonctions les nouveaux conseillers et il cède la présidence à M. Louis Vienne, le plus âgé des membres du conseil.

Deux conseillers, MM. E. Bonduel Ghestem et A. Catteau, n'assistent pas à la séance.

Au premier tour de scrutin pour l'élection du Maire M. Edouard Bonduel, absent, est élu par 21 voix sur 21 votants.

Au deuxième tour pour la nomination du 1er adjoint, M. Gustave Lepoutre, qui obtient 20 voix, est élu.

M. Louis Vienne est proclamé deuxième adjoint, à la suite du deuxième tour de scrutin, où il a obtenu 18 voix contre 2 voix à M. Henri Chombeau.

LINSELLES

Tous les conseillers municipaux, à l'exception de M. Philippe Bonenfant, étaient réunis dimanche, vers onze heures et demie, pour l'élection du maire et des adjoints. Sur 22 votants ont été élus au premier tour de scrutin : M. Charles D'halluin, maire, par 20 voix; au deuxième tour : M. Louis Demarcq, 1er adjoint, par 18 voix contre 3 attribuées à MM. L. Hennion, L. Mahieu et F. Catteau; au troisième tour : M. F. Catteau, par 17 voix contre 5 attribuées à MM. L. Mahieu (2), J. Six, J. Leplat et L. Calry.

A la sortie de la séance la Musique municipale a joué la *Marseillaise* et plusieurs autres morceaux; puis, en compagnie des sapeurs-pompiers, elle a défilé devant les membres de la municipalité.

BOUSBECQUE

L'ancienne municipalité a désigné de nouveau MM. Jean Dalle comme maire par 18 voix sur 19 votants, Louis Delannoy comme 1er adjoint par 19 voix et Antoine Dalle-Leroux comme 2e adjoint par 18 voix.

Deux membres du Conseil, MM. A. Ghesquière et Louis Vandebeuque, indisposés, n'assistaient pas à la séance.

NEUVILLE

Avant onze heures, M. Dewitte, l'ancien maire non réélu, se trouve dans la salle des séances : ce n'est qu'un quart d'heure plus tard que les 23 conseillers sont au complet.

M. Dewitte déclare la séance ouverte et dit qu'il y a lieu tout d'abord de procéder au choix d'un secrétaire. M. Alexandre Ghestem est élu par acclamation.

M. Dewitte donne lecture de différents articles de la loi municipale du 5 avril 1884 relatifs à l'élection des conseillers et à la transmission des pouvoirs; il déclare régulièrement élus et installés, dans l'ordre suivant, MM. L. Meurillon, Phalempin Charles, Phalempin-Roussel, Charles, Pierre Lizard, Alexandre Ghestem, Haquette, Lepoutre, Mullié, Roussel-Delobel, Jean-Baptiste Lepers, Jean Ducatteau, A. Delbecque, Dhalluin-Glorieux, Mause-Lau, Beuque Charles, Saint-Venant Fidèle, Cornille, Delespierre, Dhalluin-Delsaudy, Vienne Florent, Vermersch Alphonse, Dumortier Louis et Desplanques.

M. Dewitte. — Ma mission sera terminée, quand j'aurai invité le doyen d'âge, M. Dhalluin-Glorieux, à prendre la présidence. M. Dewitte salue l'assemblée; tous les conseillers se lèvent et forment la haie en silence, sur le passage de l'ancien maire.

M. Dhalluin-Glorieux dit en prenant place au bureau : « C'est un bien triste privilège, que celui de l'âge; nous allons tout d'abord procéder à l'élection du Maire.

Le secrétaire distribue aux conseillers des crayons et des bulletins en blanc; ces messieurs se retirent à l'écart, pour écrire leur vote; et le scrutin a ensuite lieu par appel nominal.

Votants, 23; majorité absolue, 12 : M. Charles Phalempin-Roussel, 17 voix; MM. Lepoutre, 2; Jean Ducatteau, 1; Dhalluin-Delannoy, 1; Th. Mullié, 1. Nul, 1.

M. Charles Phalempin-Roussel est déclaré élu. (Chaleureux applaudissements; bravos répétés).

M. le Maire, au bureau. — Messieurs, je vous remercie de m'avoir élu; mais vous savez que vous me prenez par trop à l'improviste. Il y a ici dans l'assemblée des hommes qui pourraient mieux s'acquitter de la tâche, et qui surtout ont plus de loisirs que moi. Dans ces conditions, j'ai le regret de ne pouvoir accepter, ou, tout au moins, je demande un temps de la réflexion.

M. Mullié. — Vous êtes l'élu de la grande majorité; vous ne pouvez vous soustraire à son choix; que vous demandiez à réfléchir pendant quelques jours, soit; mais vous n'en devez pas moins, aujourd'hui, faire acte de Maire de Neuville en présidant à l'élection des adjoints.

M. M. le Maire. — Dans ces conditions, je veux bien continuer à présider.

Election du 1er adjoint. — Il est procédé au vote comme pour le Maire.

MM. Haquette, 17 voix; Lepoutre 2, Roussel-Delobel 1, Ducatteau 1, Mullié 1.

M. Haquette; après avoir pris place au bureau : Je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner et j'espère pouvoir répondre convenablement à votre attente.

Election du 2e adjoint. — MM. Pierre Liard 14 voix; Dhalluin-Delannoy 4; Jean Ducatteau 2; Charles Phalempin 1; Lepoutre 1 et Mullié 1.

M. Liard. Messieurs, je vous remercie de la marque de confiance que vous venez de me donner. En retour vous pouvez compter sur mon entier dévouement.

Les différents procès-verbaux sont signés séance tenante.

M. le Maire. — Je déclare ouverte la session ordinaire de mai et je lève la séance.

On fait alors circuler le champagne et M. Alexandre Ghestem, qui obtient l'assentiment général, propose de porter un vivat en l'honneur de la nouvelle administration.

Quant à l'ancienne, nous devons ajouter, pour être complet, qu'il n'y a été fait aucune allusion au cours de la séance. Cependant M. Dewitte et M. Cau Carette qui a pris la plus large part à l'éclairage électrique de la commune, n'ont jamais marchandé leur dévouement à Neuville et ont montré en toutes circonstances qu'ils étaient pour la France et pour la République.

BONDUES

La réunion des conseillers municipaux élus il y a quinze jours a eu lieu hier à 11 heures et demie. Ont été élus : MM. D'Hespel, maire; F. Desbonnet et L. Despatures par 20 voix sur 21 votants. La musique municipale a joué la *Marseillaise* à la suite de la réélection de l'ancienne municipalité. Dans l'après-midi la société des anciens militaires est allée féliciter M. le Maire de sa réélection.

La séance du conseil a été terminée après la nomination des membres de diverses commissions : finances, hospice, bureau de bienfaisance, etc., et l'admission de plusieurs membres à l'assistance médicale gratuite.

MARCQ-EN-BARŒUL

A onze heures le conseil se trouve au complet.

M. le Maire installe les nouveaux conseillers, puis le doyen d'âge, M. Frédéric Desquiens, prend la présidence pour l'élection du Maire, assisté de M. Adrien, qui est nommé secrétaire.

Voici les résultats des divers scrutins : M. Delesalle Augustin, maire sortant, 20 voix, élu.

M. Freneaux Louis, 1er adjoint, 16 voix, élu.

M. Tiers Clovis, 2e adjoint, 20 voix, élu.

Aussitôt son élection M. le Maire a exprimé ses plus vifs remerciements au Conseil, puis il a procédé à l'élection des adjoints qui a leur tour ont remercié le conseil.

Immédiatement après les résultats connus la Musique municipale et la Musique du Pont ont exécuté alternativement la *Marseillaise* et d'autres morceaux; la chorale *L'Alliance* a chanté plusieurs chœurs. Etaient présents les sapeurs-pompiers des deux sections, la société de gymnastique la *Renaissance* et les Anciens Militaires.

Toutes ces sociétés ont offert de magnifiques bouquets avec leurs félicitations.

Les instituteurs et adjoints du Bourg et du Pont ont également présenté leurs hommages aux nouveaux élus.

M. le Maire, entouré de ses deux adjoints, a remercié du haut du balcon les différentes sociétés et la foule qui se pressait aux abords de la mairie, les assurant de son entier dévouement; des vivats très nourris ont accueilli ces paroles.

Les cloches de l'église ont été sonnées dès l'élection terminée.

LILLE

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal a eu lieu dimanche, à 11 heures du matin.

Dès 10 heures, les curieux commencent à arriver aux abords de la Mairie, et quand la grille d'entrée s'ouvre vers 10 heures 1/2, un public nombreux se presse et s'engouffre dans l'étroit escalier tournant de la tour du Palais-Rihour, afin de pouvoir assister à la séance. Les tribunes publiques sont bondées et la foule envahit les couloirs.

La séance

A onze heures précises, les nouveaux conseillers font leur entrée dans la salle, sans incident.

C'est le doyen d'âge, M. Adrien Meurisse, ancien négociant, place de Strasbourg, né le 2 février 1826, qui préside.

M. Meurisse ouvre la séance et dit :

« En vertu d'une lettre que j'ai reçue de M. le Maire de Lille, je suis délégué pour présider cette réunion. »

L'appel nominal est fait ensuite par le secrétaire général, M. Coutamine, MM. Facon et Vaillant, absents tout d'abord, arrivent quelques minutes plus tard.

M. Meurisse procède à l'installation; il relit les noms des conseillers, et ajoute :

« En vertu des pouvoirs qui me sont concédés, je déclare installé le nouveau conseil municipal. »

On ouvre toutes les portes sur la demande de M. Vaillant.

M. Coussement, marchand de journaux, né le 4 mai 1868, étant le plus jeune conseiller, est appelé comme secrétaire provisoire.

M. Meurisse relit les articles de la loi concernant la nomination du maire et des adjoints.

Election du maire. — M. Delory élu

On procède ensuite à l'élection du maire, par bulletins secrets et par appel nominal.

On trouve 36 bulletins dans l'urne : M. Gustave Delory obtient 24 voix, M. Barrois, 10 voix. M. Delesalle, 1 voix. 1 bulletin blanc.

En conséquence, M. Meurisse proclame M. Delory maire de Lille.

M. Delory prend place au fauteuil.

Discours de M. Delory

M. Delory prononce le discours suivant :

« Citoyens, je suis fier de la confiance que vous venez de me témoigner; mais vous me permettrez d'en reporter l'honneur au Parti ouvrier qui m'a envoyé ici, et dont j'entends défendre et la marche comme dans le rang, la propagande et les idées.

» Vous n'attendez pas de moi que je vous trace le programme de vos travaux.

» Ce programme, vous l'avez vous-même formulé et développé au cours de la période électorale qui s'est terminée par votre succès.

» Entre le peuple et vous, il y a un contrat dont vous ne cesserez de poursuivre l'exécution loyale et fidèle.

» Au point de vue communal, l'établissement de la situation financière de la ville — si justement et si impatiemment réclamée par l'opinion publique — sera votre première préoccupation.

» Nous y puiserons l'indication des mesures à prendre pour apporter à l'hygiène, à la propreté et à la viabilité de la ville les améliorations qui leur ont été, contre tout bon sens, refusées jusqu'ici.

» Et nous y trouverons aussi la connaissance des économies à réaliser ou des ressources à créer pour développer dans notre ville les œuvres de fraternité et de solidarité sociales formulées dans notre programme.

» Dans la limite de nos fonctions et de notre pouvoir, nous contribuerons ainsi à rendre moins amères aux travailleurs lillois les heures qui les séparent du jour désiré, où, — sous la poussée du peuple, vaincu, éclairé et conscient, — l'ordre et l'harmonie socialistes se substitueront au désordre et à l'anarchie de la société capitaliste.

» Ce sera notre honneur à tous que de faire servir, sans marchander, le pouvoir dont nous sommes investis et les ressources dont nous disposons à l'amélioration du sort de ceux qui ont mis en nous leur confiance.

» C'est à cette œuvre que nous travaillerons ensemble, avec la certitude de satisfaire nos partisans, et aussi avec l'espérance de désarmer nos adversaires par la bonté de notre cause, par notre énergie à la servir et la loyauté que nous déploierons dans sa défense.

» Mais, en attendant, j'apporterai la plus grande impartialité à assurer à mes amis comme aux autres le droit à la critique et la liberté de la discussion.

» Encore une fois, citoyens, merci, et vive la République sociale! »

Des applaudissements éclatent dans les tribunes publiques. M. Delory se lève alors et dit : « Je crois devoir avertir le public qu'il n'a droit à aucune manifestation ».

Puis il poursuit, s'adressant aux conseillers :

« Je vous invite à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à la nomination des neuf adjoints.

» Veuillez préparer vos bulletins pour la nomination du 1er adjoint ».

L'élection des adjoints

M. Debierre élu 1er adjoint. — Le scrutin donne les résultats suivants : MM. Debierre (Cercles), 25 voix. Kolb, 10. Delory, 4.

M. le Maire. — Je proclame 1er adjoint M. Debierre.

M. Delesalle élu second adjoint. — On procède au scrutin pour la nomination du second adjoint : MM. Delesalle, social., 25 voix. Brassart, 10. Hannotin, 1.

M. Hannotin élu troisième adjoint. — On vote pour le 3e adjoint : MM. Hannotin, socialiste, 23 voix; Brackers d'Hugo, 10; Delesalle, 2; bulletin blanc, 1.

M. Staes-Brame élu 4e adjoint. — On vote pour le 4e adjoint : MM. Staes-Brame (Cercles), 25 voix; Meurisse, 10; Bulletin blanc, 1.

M. Ghesquière élu 5e adjoint. — Le scrutin est ouvert pour la nomination du cinquième adjoint : MM. Ghesquière, socialiste, 24 voix; Clément, 1; Barez, 9; Werquin, 1; Bulletin blanc, 1.

M. Werquin élu 6e adjoint. — On vote pour le 6e adjoint : MM. Werquin (Cercles), 26 voix; Verly, 10.

M. Dupied élu 7e adjoint. — On vote pour le 7e adjoint : MM. Dupied, socialiste, 26 voix. Gossart, 10.

M. Dehouck élu 8e adjoint. — Le scrutin pour le 8e adjoint donne les résultats suivants : MM. Dehouck (Cercles), 26 voix. Duponcheelle, 10.

Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville

M. le Maire. — Avant de passer à la nomination du 9e adjoint, je viens d'apprendre qu'on avait omis de faire déployer le drapeau sur l'Hôtel-de-Ville. Je vous annonce que je viens de faire réparer cet oubli.

M. Samsom élu 9e adjoint. — On vote pour le 9e adjoint : MM. Samson, socialiste, 24 voix. Lacour, 10. Brassart, 1. Clément, 1.

Nomination d'un secrétaire

M. Guffroy est élu secrétaire par 26 voix contre 10 à M. Brackers d'Hugo.

— Bravo, les barbares! s'écrie M. Ghesquière, qui éprouve soudain le besoin de manifester.

Installation des adjoints

En conséquence des scrutins qui viennent d'avoir lieu, dit M. Delory, je déclare installés en qualité d'adjoints, les citoyens : Debierre,